



Chers amis et donateurs,

Le 17 mars dernier la crise sanitaire inédite nous a tous contraints au confinement entraînant la réorganisation de notre quotidien. Traversant ce contexte particulier et pour certains difficile, nous tenons à rester en lien avec vous, à distance mais unis!

Cette lettre est donc une édition « spéciale Covid-19 », afin de vous donner des nouvelles de notre ensemble associatif, et de ses structures membres telles qu'elles ont fait face alors qu'advient maintenant l'heure du dé-confinement.

Nos pensées sont également pour chacun d'entre vous. Nous vous espérons en bonne santé, ainsi que vos proches et nous souhaitons que vous ayez pu trouver autant que possible quelques aspects positifs à vivre ces jours si particuliers, selon vos conditions de vie, votre entourage... Nous présentons nos condoléances à ceux qui ont perdu des proches durant cette période, victimes ou non du virus, les adieux aux personnes chères n'ont pu être vécus qu'en comités très restreints...soyez assurés de notre profonde empathie dans la traversée de cette douloureuse épreuve.

ENTREPRENDRE POUR LA SOLIDARITÉ AU FIL DE CES SEMAINES DE CONFINEMENT ET TÉLÉTRAVAIL : ET LA VIE CONTINUE...

Le mois d'avril aurait dû être celui de notre évènement annoncé « Made In EPLS » 2ème édition. Les circonstances n'ont pas permis la tenue de ce rendez-vous. Nous prévoyons le **report à la semaine du 5 au 9 octobre 2020** sous réserve de conditions favorables. Nous vous confirmerons dès que possible ces nouvelles dates. Made In EPLS est l'évènement annuel permettant de visiter l'ensemble de nos structures « en fonctionnement ». Made In EPLS vous donne l'occasion de pouvoir **échanger en direct avec professionnels, bénévoles, et personnes que nous accompagnons** afin que leurs fragilités n'ombragent pas leur dignité. Plus qu'un parcours guidé, nous vous proposons des rencontres authentiques, vous y découvrirez les habiletés équilibristes de gestion de nos structures entre buts sociaux et solidaires et enjeux économiques.

Même confinés, la vie du Fonds de dotation a continué, nous avons organisé par vote à distance l'élection de notre Président, le mandat touchant son terme en avril 2020. Nous remercions Philippe de Vregille pour les 3 années à la Présidence d'Entreprendre pour la Solidarité. Philippe de Vregille est Président des associations ISTA (Entreprises Adaptées) et T'CAP-T'PRO (Ecole de production), toutes

deux membres de notre ensemble. Nous lui souhaitons une très bonne continuation dans ces nombreux engagements qu'il poursuit donc ici et ailleurs.



Nous souhaitons la bienvenue à notre « jeune » Président ! **Bernard Arru** a récemment rejoint notre ensemble associatif par le biais de La Cité dont il est devenu Président en 2019. Pour autant, depuis de nombreuses années, Bernard Arru gravite dans nos réseaux sociaux et solidaires partageant des relations professionnelles et amicales communes. Bernard Arru a dirigé les Ateliers du Bocage, structure d'insertion à Mauléon, il a également participé à Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée et a œuvré dans le Mouvement Emmaüs. Dans une prochaine lettre, une fois bien dé-confinés, notre nouveau Président fera l'objet d'une présentation plus détaillée.

Entreprendre pour la Solidarité grandit encore! Après T'CAP-T'PRO accueillie en 2019, Revie-Verre nous rejoint en 2020, portant le nombre de **structures membres du Fonds de dotation à quatorze.**

Revie-Verre est une association nouvellement créée pour développer une nouvelle activité : **le recyclage du verre plat, en verre plat.** Il y a un an, Jérôme Charbonnel a démarré un atelier très artisanal à l'AITA, afin de répondre à une problématique de l'entreprise Saint Gobain : comment conserver la qualité supérieure du verre plat tout au long du processus de recyclage afin de le réutiliser dans la production de verre plat ? Cette mission R&D est menée par Revie-Verre, débouchant sur une méthode approuvée par Saint-Gobain, et la création d'emplois accessibles à tous. Issue de l'AITA, Revie-Verre a pris son indépendance pour plusieurs raisons : l'association a déposé une demande d'agrément Chantier d'Insertion (même cadre que la Ressourcerie des Biscottes), et la création d'une franchise Revie-Verre garantit un cadre commun à toutes structures sociales sur le territoire national souhaitant développer l'activité. Ces jours-ci, l'atelier **Revie-Verre est en cours de déménagement à Avrillé**, afin de bénéficier de locaux plus adaptés à l'activité et permettre le traitement de volumes plus importants.

Enfin, **bonne route et merci à Claudine Lignel** qui a insufflé son dynamisme communicatif à l'Espérance pendant 12 ans comme directrice. **Bienvenue à Claire Chénot**, qui prend la suite en ce début de mois de mai.

LE SAVIEZ-VOUS?

Suivez nos actualités et évènements sur les réseaux sociaux

Likez, partagez **Entreprendre pour la solidarité**



FACEBOOK EPLS49



TWITTER EPLS49



ENTREPRENDRE-POUR-LA-SOLIDARITE-

Faire un don

En quelques clics sur www.entreprendrepourlasolidarite.fr



AU FIL DES JOURS CONFINÉS...

LA VIE S'ORGANISE DANS NOS STRUCTURES MEMBRES

Dès le 17 mars et à l'initiative de Benoit Akkaoui, directeur de la Ressourcerie des Biscottes, un échange sur la situation de chaque structure membre en cette période liée au COVID-19 a été mis en place par mail. Au fil des jours, ces actualités ont été enrichies par les uns et les autres. Ainsi, nous partageons avec vous cet épisode si particulier tel qu'il a été vécu par nos membres depuis 8 semaines.



La majeure partie des salariés de la Ressourcerie est en chômage partiel depuis le 17 mars, le standard, transféré en télétravail, est toujours joignable.

Toutefois cette situation aggrave les tensions au sein de certaines familles et des problèmes de logement sont évoqués. L'équipe de la Ressourcerie continue à distance l'accompagnement socio-professionnel de ses salariés du chantier d'insertion.



A l'association de gestion tutélaire, deux salariées sont présentes sur le site. Les autres sont en télétravail et joignables par téléphone. Tous les rendez-vous sont annulés mais un contact téléphonique régulier avec les majeurs protégés est mis en place.



Toutes les maisons sont confinées car toutes sont habitées par des résidents « à risque » face au virus : plus de sorties ni de visites de personnes en dehors des soignants et salariés accompagnants apportant l'aide indispensable aux résidents en situation de handicap ou difficultés sociales. Les accompagnants sont en service minimum pour s'économiser, mais bien présents, les rares « administratifs » sont en télétravail pour rester en capacité de gérer. Les repas collectifs sont arrêtés ou très limités. Compte-tenu de sa mission d'accueil, La Cité a particulièrement besoin de s'approvisionner en masques, vous pouvez destiner votre don à soutenir ces achats indispensables au quotidien des maisons.



Les deux sites des Entreprises Adaptées de l'ISTA (Angers et Saumur) ont fermé le 17 mars, une part des opérateurs ayant cessé le travail dès le 13 mars.

Les responsables et les deux secrétaires comptables se sont mis en télétravail. Les clients ont été prévenus, et ont été invités à contacter leurs interlocuteurs habituels par mail ou par téléphone.

L'objectif alors était de déclencher une activité partielle sur

les deux sites dans le respect des consignes et gestes barrières. La fabrication de 300 masques tissus « public » par jour a ainsi débuté en avril, l'ISTA ayant un atelier de couture industrielle.



Les ouvertures prévues, le 11 avril pour le parc et le 25 avril pour le camping sont annulées jusqu'à l'annonce de nouvelles mesures gouvernementales.

Un moniteur continue à préparer le parc, un autre prépare le camping. Un moniteur vigne finit la taille chez un client. Arrêt total de l'équipe des espaces verts. Une personne est responsable du suivi des animaux (soin, sécurité) au quotidien. L'équipe bureau (comptabilité, secrétariat, réception camping) est en télétravail.

Toutes les activités sont annulées depuis le 17 mars, les salariés administratifs sont en télétravail.



Les éducateurs sportifs et les animateurs sont en récupération ou en congés jusqu'à fin mars puis en chômage partiel à partir du 1^{er} avril, exceptés les salariés travaillant à la ferme de Nat qui prennent soin des animaux et préparent les séjours d'été. L'Espérance est spécialisée dans l'accompagnement adapté des activités de vie en société : activités sportives, artistiques ou culturelles, spectacles, sorties, séjours... Comptant plus de 800 adhérents, l'association est depuis 8 semaines quasiment à l'arrêt, elle subit fortement la situation sanitaire.



Les bureaux ont été fermés au public dès le 17 mars au soir. La majorité des missions sont suspendues, cependant quelques interventions doivent être maintenues (collecte, intervention chez des personnes isolées ou en structure collective). Le personnel est en majorité en télétravail.



Un service minimum a été mis en place pour le maintien de la collecte des déchets uniquement pour les commerces de l'agro-alimentaire, les pharmacies, les établissements de matériel paramédical ainsi que pour les établissements de santé. L'équipe bâtiment est à l'arrêt. Le personnel administratif est en télétravail.



Plus de travailleur handicapé en ESAT à l'exception de quelques prestations telles que la collecte et le traitement des déchets qui sont maintenues. Le personnel administratif est en télétravail en grande majorité.

Le 16 mars dernier, dans le cadre de l'évolution de la pandémie de covid19 sur le territoire, et en application des consignes et recommandations gouvernementales applicables à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, Kypseli avait pris un ensemble de décisions, notamment de favoriser le maintien à leur domicile des quelques 500 personnes accueillies, ce qui impliquait :

- ♦ l'organisation, dans des conditions concertées, de la fermeture des externats (ESAT, CAJ et SAESAT)
- ♦ L'organisation sécurisée du maintien des personnes dont le domicile est un établissement médico-social
- ♦ L'organisation d'un soutien à ceux qui vivent à leur domicile

Les salariés encadrants de Kypseli ont été amenés à montrer beaucoup de souplesse pour assurer des missions inhabituelles, notamment les équipes des foyers permanents de Trélazé et de La Possonnière qui continuaient à accueillir chacun une trentaine de personnes, dont certaines, sujettes à des problèmes de santé.

Simultanément, une cellule de crise était mise en place pour prendre en compte l'évolution de la situation et mettre en place les mesures de prévention et de protection : application des gestes barrières et détection éventuelle du virus et organiser le planning des équipes en créant une équipe complète dédiée à l'accompagnement des personnes symptomatiques ...

En effet et sans préjuger de l'avenir au moment de la rédaction de cet article, le COVID-19 a touché au moins 7 personnes au Foyer de vie à Trélazé, qui aujourd'hui sont considérées comme guéries, ce qui a nécessité de mettre en œuvre l'organisation qui semblait la plus pertinente, c'est-à-dire de configurer une zone délimitée d'appartements en zone confinée COVID-19, l'ensemble bénéficiant de l'accompagnement du médecin généraliste habituel du CAJ qui a accepté de prendre la responsabilité de médecin référent et avec qui sont prises les mesures de protection à mettre en œuvre et à actualiser en permanence.

Par contre, aucune situation infectieuse n'a été constatée à La Possonnière qui a également bénéficié de la même organisation et des mêmes attentions...

Aujourd'hui, nous avons mis en veille la zone de confinement du foyer de Trélazé, mais nous avons acquis de l'expérience...

Jean-Jacques Bouttereux
Président de KYPSELI

Grégoire Dupont
Directeur Général de KYPSELI



Notre école de production T'CAP-T'PRO est fermée, comme demandé par le gouvernement depuis le 16 mars. Nous devrions savoir fin mai quand les lycées pro et donc notre école qui suit le même cadre, ré-ouvriront.

En attendant, voici quelques nouvelles:

-Nous avons embauché un nouveau formateur Georges en mars pour nous permettre de préparer l'année prochaine car nous voulons ouvrir une (voire deux) nouvelles promotions de 12 jeunes. Georges, ce jeune de 55 ans, a une grande expérience en métallerie, une belle compétence pour établir plans et devis.

- La fédération des écoles de production (<https://www.ecoles-de-production.com/>) a acheté l'utilisation d'une plateforme informatique de modules de cours théoriques en math, français, histoire-géographie: « édumalin ». Les professeurs bénévoles sélectionnent les modules pertinents et je les affecte pour la semaine à nos 10 élèves. 5 font bien les exercices, ce qui est plutôt bien pour une population de jeunes en difficulté avec les matières générales. Pour les motiver, j'ai lancé récemment, un Challenge sur 2 semaines: une place de cinéma. Bastien, 15 ans, en a déjà gagné une !

- En attendant la réouverture, nous sommes actifs sur LinkedIn et à défaut de faire nos 4 journées de portes ouvertes planifiées, nous les avons organisées virtuellement en diffusant une vidéo via Saumur Kiosque et LinkedIn <https://www.linkedin.com/in/jacky-giraudeau-50186b58/detail/recent-activity/shares/>

- Nous avons signé un bail pour au moins 3 ans dans notre local actuel. Nous réfléchissons à la liste de matériel à investir en priorité pour 2020/2021, entre autres un poste à souder complet pour chaque nouvel élève : 5 000€. Nous avons besoin de votre soutien pour bien préparer cette future rentrée de septembre.

Et je termine par l'intégration d'un nouvel élève juste avant le confinement : Léon, qui a réalisé un petit robot en métal afin qu'il commence à apprendre les rudiments de la métallerie.

Jacky Giraudeau, directeur de T'CAP-T'PRO



Bastien



Léon et son robot



LOCATAIRES EN CONFINEMENT

Alors que l'annonce du confinement vient de tomber, nous voilà tous obligés de nous adapter à cette situation sans précédent.

Télétravail, un mot abstrait jusqu'ici mais qui prend tout son sens dès le 16 mars en début d'après-midi quand je me retrouve chez moi avec ordinateur portable et dossiers.

Vient alors le temps de l'organisation et de la créativité pour réinventer une nouvelle façon de travailler à distance.

Il faut garder le contact absolument avec ses collègues, ses responsables mais aussi les locataires seuls dans leurs appartements avec leurs fragilités.

Me vient alors l'idée de mettre en place une veille sociale par téléphone, cela permet de garder un lien social et de prendre des nouvelles de ces locataires.

Tous les jeudis vers 11 heures, je passe un petit coup de fil pour savoir si tout va bien. Ces appels en disent long sur chacun, sur leurs personnalités. Il y a le locataire qui voit tout en noir parce qu'il ne peut pas sortir comme il veut, celui qui reconnaît avoir une sacrée chance de pouvoir profiter d'un grand jardin, celui qui ronchonne parce que son voisin fait du bruit...

C'est un moment de partage apprécié, je suis à l'écoute en prodiguant des conseils mais aussi des idées pour rester en forme physiquement et psychologiquement.

Le contact reste présent également avec les services d'accompagnement de ces personnes.

Notre homme d'entretien continue à se déplacer trois fois par semaine pour sortir et rentrer les containers d'ordures ménagères, tondre la pelouse et aider autant que possible les locataires, le lien n'est pas rompu pendant cette période troublée.

Il me tarde de pouvoir retourner sur place et serrer à nouveau des mains mais patience ce moment finira par arriver...

Nathalie Flamecourt, Association AGLAES



... ET MAINTENANT ?

Voici venu le temps du dé-confinement qui résonne comme une bonne nouvelle mais fait appel à la prudence et à la poursuite des gestes protecteurs.

Dans ce mouvement de reprise progressive, **vous pouvez apporter votre soutien sous diverses formes** à nos entreprises associatives, en fonction des activités et de la situation de chacune.

Votre soutien financier favorise nos initiatives émergentes ou jeunes et encore fragiles. Entre autres, votre don peut aider :

- ♦ **Revie-Verre** dans son lancement, son installation à Avrillé et l'accompagnement aux structures franchisées,
- ♦ **Pailles en paille (Domaine de l'Etang)**, création d'un atelier de fabrication de pailles en tiges de seigle bio, seigle semé en novembre 2019. Cet atelier permet un travail adapté peu sollicitant physiquement, pour 10 travailleurs,
- Pailles en pailles et Revie-Verre participent à l'économie circulaire et à l'économie sociale et solidaire,
- ♦ La diffusion de la **création «Sur les traces d'Antigone ou l'acte d'exister»** œuvre de danse contemporaine de la Cie Portraits, composée de danseurs professionnels d'ESAT,
- ♦ **T'CAP-T'PRO** qui vit une première année scolaire et d'affaires très chahutée par le contexte 2020... Vous pouvez aider la formation de ces jeunes également par le versement de la part des 13% de la taxe d'apprentissage, ou encore en sollicitant l'école en tant que client pour réaliser vos travaux de métallerie soudure.

Faire appel aux services et compétences de nos structures, consommer

leurs produits, sont d'autres façons d'apporter votre soutien.

L'ASPHA propose des services à la personne. Confiez vos travaux de sous-traitance aux ESAT, Entreprises adaptées et structures d'insertion (Kypseli, ISTA, Etang, AITA, EITA...) par exemple en entretien espaces-verts et vignes... La Boutique Solidaire propose toujours ses produits d'épicerie fine, ses plants et idées cadeaux... Passez vos week-ends et congés au camping**** et parc de loisirs de l'Etang dès qu'ils seront autorisés à ouvrir, ils sont déjà prêts à vous recevoir, leur équilibre économique est menacé. La liste des propositions de nos associations est non exhaustive, n'hésitez pas à vous informer directement auprès d'elles et sur les conditions actuelles d'exercice de leurs activités.

Ressourcerie des Biscottes, mode d'emploi...

Le point d'apport volontaire pour les particuliers est rouvert. Il est possible de faire don de ses objets en les apportant sur le Site des Biscottes, **du lundi au samedi, de 9 h à 13 h.**

Les modalités d'accès sont identiques à celles des déchèteries :

accès régulé (uniquement les particuliers, plaques d'immatriculation paires les jours pairs / plaques d'immatriculation impaires les jours impairs),

dépôt en autonomie (pas de possibilité d'aide au déchargement). Un agent sera présent pour veiller à la courtoisie des déposants et au respect des règles de tri : il ne faudrait pas que le dépôt en autonomie soit une occasion pour déposer des objets hors d'usage ! Le métier de la Ressourcerie, c'est bien la seconde vie des objets valorisables.

Seuls les objets en bon état seront acceptés. Pour les objets cassés ou incomplets, il faudra se rendre en déchèterie en temps voulu...



En savoir plus sur nos actions et projets / adresser un don :

Violaine Valentin - mecenat@fonds-epls.fr

Entreprendre pour la Solidarité - 28 rue de la Gibaudière - 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Tél. : 06 48 64 28 62 - Site: www.entreprendrepourlasolidarite.fr